

**COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mercredi 20 avril à 20 h 30**

**Membres** : Bonnet Serge, Calmon Bernard, Carrière Frédéric, Vaurs Casadéi Marie Ange, Cassabois Marie Pierre, Doumergue Véronique, Faure Jacques, Lavergne Guillaume, Paréja Félix, Sirieys Sabine, Vaurs Marie Agnès.

Date de convocation : 13 avril 2011

Secrétaire de séance : Véronique DOUMERGUE

Le mercredi 20 avril 2011 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents.

**1.** Approbation PV du 11 avril

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le PV est approuvé.

**2.** Présentation et validation du rapport CLETC (transfert de charges) de la CC Pays de PADIRAC.

Monsieur le Maire rappelle que la mission de cette commission est de mettre en place les attributions de compensation suite au transfert des charges liées à des transferts de compétence. Il présente le rapport de cette commission qui fixe les règles de calcul des montants des charges transférées, et détermine les montants pour chaque compétence.

Suite au transfert de la compétence de l'ALSH à la CC au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le montant des charges transférées est de 21 822 €, charge supportée par la Communauté de Communes. Ce qui implique une variation des taux de 0.42 pour la TH, 0.27 pour le TFB et 2.31 pour le TFNB.

Le conseil municipal après avoir délibéré, valide à l'unanimité le rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges.

**3.** Détermination et vote du taux des taxes.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état 1259 MI qui en tenant compte des nouvelles bases d'imposition et des taux 2010 assure un produit fiscal de 100 277 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal considérant le produit fiscal supplémentaire de 3179 € qui serait payé par les contribuables si les taux 2010 étaient reconduits, fixe les taux pour l'année 2011 ainsi :

- taxe d'habitation 5.57%
- taxe foncier bâti 13.87 %
- taxe foncier non bâti 138.04 %

Le produit attendu est de **98 229 euros**.

**4.** Tarifs photocopies.

Monsieur le Maire indique que suite au changement de photocopieur, il conviendrait de fixer de nouveaux tarifs pour les photocopies. Il rappelle les tarifs appliqués actuellement.

Le conseil municipal fixe les tarifs suivants :

	<b>noir et blanc</b>	<b>couleur</b>
<b>Format A4</b>		
Recto	0.20 €	0.50 €
Recto verso	0.30 €	0.80 €
<b>Format A3</b>		
Recto	0.40 €	0.80 €
Recto verso	0.60 €	1.00 €

**5.** Demandes de panneaux de signalisation.

Monsieur le Maire fait part des demandes de panneaux de signalisation «Voie sans issue» à Auru et aux Fieux. le conseil donne son accord à l'unanimité pour l'achat et la mise en place d'un panneau à Auru et vote à 10 voix pour celui des Fieux (Mr le Maire ne votant pas).

## 6. Travaux sur pilier extérieur de l'église.

Devis à faire : il sera pris contact avec Mr Massalve de Carennac qui a réalisé la couverture.

## 7. Questions diverses

- La source : Une barrière devrait être apposée à l'entrée du site. L'accès sera interdit au public.
- Passage SOCOTEC : l'électricité de l'école est à revoir entièrement, absence de prise de terre à l'église. Le rapport écrit parviendra dans un délai d'un mois.
- Cimetière : Les portails seront restaurés par l'entreprise FLORIN de Thégra.
- Suite aux nouvelles normes : Commande d'une cuve à fioul de 1500 litres pour le tracteur avec pompe.
- Point sur l'épicerie.
- Refonte intercommunale : Présentation de la proposition du Préfet concernant le schéma départemental de coopération intercommunale. Le nouveau périmètre serait la communauté du Nord du Lot comprenant 72 communes 45 000 Habitants. Une délibération sur ce sujet devra être prise avant le 18 juillet.
- Gaz de schiste : Marie Agnès VAURS fait un point sur le sujet relatif à la réunion qui a eu lieu à Alvignac.
- PLU : Commissaire enquêteur désigné : Mme SERRES.

Fin de séance 23 h 25

Calmon Bernard,

Cassabois Marie Pierre,

Doumergue Véronique,

Faure Jacques,

Bonnet Serge,

Carrière Frédéric,

Vaurs Casadéi Marie Ange,

Lavergne Guillaume,

Paréja Félix,

Sirieys Sabine,

Vaurs Marie Agnès.